Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_26_DELIB-DE

Berthenay

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département Indre et Loire
Commune de Berthenay

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 Avril 2026

Date de la convocation du Conseil Municipal : 2 avril 2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Nombre de conseillers présents : 15
Représentés par pouvoir : 0
Nombre de conseillers votants : 15

L'an deux mille vingt-six le sept avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Berthenay, s'est assemblé salle de convivialité – Halle Sportive de Berthenay, sous la présidence de Mr BERTRAND Jacky, Maire. La séance a été publique.

Présents : Mr BERTRAND Jacky, Mr FAURRE Yann, Mme SALGUEIRO Audrey, Mr MENDEZ Patrick, Mme OSSANT Laurence, Mr YVELIN Christian, Mme DORANGE Annie, Mr GUILMET Patrick, Mr MARION Cyrille, Mme AUGÉ Emilienne, Mr BEAUPLAT Nicolas, Mme CAUVEAU Sandrine, Mr DUCHÊNE Guillaume, Mme HORNN Charlotte et Mme HORNN Charlène, Conseillers Municipaux.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer, Monsieur BERTRAND ouvre la séance à 19H15.

A été nommé secrétaire de séance : Mr DUCHÊNE Guillaume

Délibération n°2026/26 : Autorisation de signer une convention de co-financement pour les actions Parentalité 2026 avec l'association de gestion du Centre Social Jules Verne
Rapporteur : Monsieur FAURRE Yann, 1er Adjoint

Afin d'accompagner les parents dans leurs responsabilités éducatives, les Caf financent les lieux, les services et les réseaux qui favorisent la qualité et la continuité des liens entre les enfants et les parents.
En partenariat avec la CAF Touraine et d'autres structures du territoire des communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Druye, le Centre Social Jules Verne de Ballan Miré s'est engagé à organiser des animations sur l'année 2026.

Ce projet conduit à l'élaboration d'une convention de financement, qui fixe les engagements réciproques entre les cosignataires.

Monsieur FAURRE entendu, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de l'autoriser à signer la convention de financement « Actions Parentalité 2026 » avec l'association de Gestion du Centre Social Jules Verne.

Décision
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur FAURRE,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la convention de financement « Actions Parentalité 2026 » annexée à la présente délibération,

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le 09/04/2026
ID : 037-213700255-20260407-2026_26_DELIB-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- autorise Monsieur le Maire à signer, avec l'association de Gestion du Centre Social Jules Verne la - convention de financement
- décide le versement d'une participation à hauteur de 150 € pour le co-financement de l'événement « Quinzaine de la parentalité »

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la présente délibération.

Le Maire,

MAIRIE DE BERTHENAY (Indre-et-Loire)

Jacky BERTRAND

Le Secrétaire de séance

Guillaume DUCHÊNE